



CHEF DE FILIÈRE TRANSPORT ET LOGISTIQUE (H/F)

Localisation administrative et géographique :

NOUVELLE CALÉDONIE – BOURAIL

3^e compagnie de formation professionnelle / section métiers du transport et de la logistique (TRSLOG)

Diplôme + spécialité :

CAP transport et logistique (au minimum), être titulaire d'un titre IV en transport et logistique serait apprécié.

Maîtrise des CACES 1A et 3 obligatoire.

Avoir des notions de pédagogie et d'encadrement.

Permis :

Permis B obligatoire

Vos activités principales :

Conseiller privilégié du chef de section dans le domaine de la formation, le formateur suit et instruit les stagiaires en formation. Il veille à l'exécution des consignes et ordres donnés.

À partir du plan et du référentiel, vous serez autonome dans les choix et techniques de réalisations et d'instructions de stagiaires. Il est responsable du matériel de la matière enseignée.

Dans ce contexte, vos activités principales seront de :

- participer au recrutement des stagiaires conformément au référentiel de certification de la Nouvelle-Calédonie ;
- former les jeunes au métier ;
- organiser et contrôler les instructions en se référant aux directives des organismes de formations en particulier pour les CACES ;
- faire respecter les règles de sécurité élémentaire et le port des équipements de protection individuel (E.P.I.), tout particulièrement lors des modules d'instruction CACES ;
- préparer les jeunes à débiter leur vie professionnelle.

Une connaissance du fonctionnement du territoire Calédonien et des différents acteurs de la formation professionnelle continue serait un plus.

Le RSMA est un dispositif permettant de remobiliser les jeunes vers l'emploi. En collaboration avec votre N+1, vous serez également en charge de participer à l'insertion socioprofessionnelle de vos stagiaires.

Le formateur devra également s'appuyer sur ses bases militaires, acquises en formation initiale, afin de jouer son rôle d'éducateur. Sous les ordres d'un chef de section, il doit être capable de participer à l'encadrement d'une section sur les aspects sportifs, militaires, et disciplinaires.

Compétences :

Le formateur doit faire preuve de réelles qualités pédagogiques, de capacités d'adaptation au public, d'écoute et de bienveillance. L'encadrement militaire exige également de la rigueur dans le comportement et dans les attendus, y compris pédagogiques, pour que l'accompagnement de ce public en difficulté soit le plus efficace possible.

Divers :

En tant que formateur, vous êtes en mesure de commander un groupe, de vérifier la tenue et les équipements de sécurité des personnels, de rendre compte de tout problème de santé ou personnel que pourraient avoir les stagiaires au chef de section. Vous faites respecter et exécuter les ordres du chef de section.

Spécificités du poste / contraintes / sujétions :

- Rémunération entre 2 763 € nets et 3 137 € nets / mois ;
- Contrat de 3 ans avec possibilité d'extension jusqu'à 11 ans ;
- Prime de 4 000 € à la 6^e année d'ancienneté ;
- Billet d'avion offert vers la métropole entre 2 ans et demi (révolus) et 3 ans et demi d'ancienneté de service ;
- 45 jours de congés (permissions) par an ;
- Déménagement pris en charge par l'État ;
- Participation importante au loyer : prise en charge par l'État ;
- Statut militaire à part entière ;
- Pratique du sport ;
- Participation aux activités militaires (cérémonies, challenges sportifs, activités de cohésion, etc.) ;
- Participation aux services et astreintes de l'unité et du régiment.

Votre environnement professionnel :

La 3^e compagnie de formation professionnelle est installée à Bourail sur un site éloigné du commandement du régiment. Elle est composée de 30 cadres, 25 volontaires techniciens (qui aident les cadres dans leurs tâches au quotidien et participent à l'encadrement et à la formation des jeunes) et d'une centaine de stagiaires. Les stagiaires sont recrutés et formés par groupes de 10 à 13, nommés cohortes.

L'instruction a lieu en salle de cours ainsi que sur les plateaux pédagogiques ou en extérieur.

La section métiers du transport et de la logistique est composée de 2 cadres militaires, d'1 formateur professionnel. Elle accueille et forme en moyenne 10 à 13 stagiaires par session de formation. Le formateur dispose de deux volontaires techniciens formés dans le domaine pour l'appuyer et dispenser la formation.

Vos compétences principales mises en œuvre		
Connaissances techniques	Savoir-faire	Savoir-être
<p>Initiation en utilisation des logiciels Word et Excel.</p> <p>Maitriser les méthodes pédagogiques d'enseignement.</p> <p>Être formateur SST.</p>	<p>Avoir des notions pédagogiques en vue de transmettre ses savoir-faire dans le domaine enseigné.</p> <p>Être capable de travailler en équipe.</p> <p>Savoir mettre en œuvre les mesures de protection et de sécurité des personnels en formation.</p> <p>Avoir envie d'aider des jeunes en difficulté scolaire</p> <p>Être capable de préparer des groupes de stagiaires à un examen final de type « attestation de formation professionnelle ».</p> <p>Organiser et gérer son temps.</p>	<p>Savoir s'adapter.</p> <p>Savoir s'exprimer oralement.</p> <p>Avoir le sens des relations humaines.</p> <p>Être calme et mature, rester maître de soi.</p> <p>Être consciencieux.</p> <p>Être stable.</p> <p>Être animé d'un état d'esprit positif.</p> <p>Savoir rendre compte à ses supérieurs hiérarchiques.</p> <p>Être respectueux de ses subordonnés et stagiaires.</p> <p>Être capable de se faire respecter.</p> <p>Être ouvert sur le monde professionnel afin de créer un réseau partenaire pour les stages et l'insertion des stagiaires.</p> <p>Être organisé et méthodique.</p> <p>Être motivé et passionné par son métier pour dispenser une instruction de qualité à ses stagiaires.</p> <p>Être en accord avec l'institution militaire et ses valeurs.</p> <p>Être exemplaire dans la matière enseignée et dans son comportement.</p>

Durée attendue sur le poste : de 3 ans à 11 ans maximum par contrats successifs d'au moins deux ans.

CANDIDATURE :

CV et lettre de motivation à envoyer à : drh-effectifs@rsma.nc

27, rue Oudinot - 75358 PARIS 07 SP - Tél. 53.69.20.00

Internet : <http://www.outre-mer.gouv.fr>

GUADELOUPE-GUYANE- MARTINIQUE- MAYOTTE- NOUVELLE CALEDONIE- POLYNESIE FRANCAISE- REUNION-SAINT PIERRE ET MIQUELON- TERRES AUSTRALES ET ANTARCTIQUES FRANCAISES-WALLIS ET FUTUNA